

RAPPORTEUR : Madame Maryse LAVRARD

OBJET : Programme d'animations 2012 du réseau de lecture publique – Demande de subvention

Mesdames, Messieurs,

Chaque année le réseau de lecture publique communautaire, pour mettre en valeur la diversité de ses collections (papier, audiovisuel et numérique), propose des temps de réflexion, d'échanges et de convivialité aux différents publics qui fréquentent les bibliothèques.

En 2012 le réseau fête ses 10 ans de création et présente un programme étoffé permettant aux usagers d'approfondir leur regard sur le monde en abordant le thème de l'exil, de la biodiversité et en lui faisant découvrir plus particulièrement la littérature scandinave dans le cadre de la manifestation « Voyage(s) en Scandinavie ».

Par ailleurs deux actions s'adressent plus spécialement au jeune public avec la venue d'une auteure-illustratrice et la présentation d'une exposition « Au pays des doudous ».

Enfin, pour valoriser les fonds musicaux des 9 équipements du réseau, des animations seront mises en place sur le thème « En avant la musique ! ».

Dans l'élaboration du programme, une attention particulière est portée aux partenariats avec les autres structures culturelles de l'agglomération, ainsi qu'avec les associations du territoire.

A ce titre la Direction Régionale des Affaires Culturelles est sollicitée pour soutenir ce programme d'actions.

*** * * * ***

VU l'article 3 alinéa II.4 des statuts de la communauté d'agglomération, relatif à la compétence Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire,

VU la délibération n° 6 du conseil communautaire du 12 novembre 2001 définissant les équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire, notamment les bibliothèques communales disposant de personnels salariés,

VU la délibération n° 2 du conseil communautaire du 1er février 2010, déléguant une partie des attributions du conseil au bureau,

CONSIDERANT l'intérêt que présente ce programme d'animations pour le public des équipements de lecture publique,

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS CHATELLERAUDAIS

Délibération du bureau prise par délégation

du 22 octobre 2012

n° 8

page 2/2

Le bureau, ayant délibéré, décide :

- de solliciter, pour l'octroi de subventions liées au financement de ces actions, la Direction Régionale des Affaires Culturelles conformément au plan de financement ci-après

	Dépenses		Recettes
Programme d'animations 2012	10 460,00 €	Etat - DRAC	5 000,00 €
		Autofinancement	5 460,00 €
TOTAL	10 460,00 €		10 460,00 €

- d'autoriser le président, ou son représentant, à signer toutes les pièces relatives à la mise en œuvre de cette opération.

La recette sera imputée sur le compte 321.10/74718/5130.

UNANIMITE

Certifiée exécutoire
Par le président de la communauté d'agglomération
Transmis à la sous préfecture, le 23/10/12, n° 7092
Publié au siège de la CAPC, le 23/10/12

Pour ampliation,
Pour le président et par délégation,
La directrice générale adjointe
Emmanuelle ADAM